

décision et pour situer le poids de l'homme dans le système planétaire.

Des démarches interdisciplinaires parallèles existent donc et des coopérations scientifiques sont en cours à propos du climat tentant d'associer les modèles climatiques aux modèles économiques. Il manque cependant des recherches sur la mise en œuvre des mesures économiques et leur acceptabilité par la société impliquant d'autres sciences de l'homme et de la société.

Un Insu (e) permettrait de réunir les disciplines nécessaires pour étudier l'anthroposphère selon le terme proposé par le PEVS et répondre aux questions sur le fonctionnement de ce nouvel objet scientifique. Une agence de moyen et de programmation serait susceptible de mettre en œuvre les recherches nécessaires à condition au départ d'organiser l'expertise au sein d'une cellule réunissant des spécialistes reconnus de plusieurs disciplines de l'ensemble des départements scientifiques du

CNRS et des experts extérieurs. Cette cellule aurait quatre missions :

- L'évaluation de l'état des connaissances et des réponses aux questions posées avec leurs incertitudes.
- La programmation des recherches, afin de traduire les questions non résolues ou sur lesquelles les connaissances sont limitées.
- La valorisation des recherches et le retour des résultats pour aide à la décision.
- Un rôle également très important d'observation et d'anticipation de nouvelles questions d'environnement.

Cet Insu (e) doté d'un comité scientifique inter-organismes définissant la politique à mener et les moyens nécessaires devrait permettre aux Sciences de l'environnement (selon une formulation de Piaget) de passer de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité jusqu'à la transdisciplinarité qui caractérise une seule science et d'en assurer la pérennité pour répondre aux questionnements de nos sociétés.

## L'Inse ou l'Insu (e) ? le « e » en tenue d'Ève ?

JACQUES-LOUIS DE BEAULIEU

JACQUES-LOUIS DE BEAULIEU  
Paléoécologue  
CNRS UMR 6116,  
avenue Escadrille  
Normandie-Niemen,  
13397 Marseille cedex,  
France  
Jacques-Louis.Debeaulieu  
@wanadoo.fr

Ayant reçu de NSS le texte d'Alain Weill, je me suis permis de vous adresser la réaction d'un militant de base.

Tout ce que dit Alain Weill quant à la nécessité d'une structure pluridisciplinaire forte en environnement au CNRS (allant du planétaire au local et liant le planétaire à l'activité humaine) est parfaitement pertinent, et la majorité des chercheurs concernés souhaitait une telle structure permettant réellement de développer la transdisciplinarité. Mais pourquoi diable un Insu (e) et pas un département des sciences de l'environnement ou tout simplement un Inse, ou tout ce que vous voudrez pourvu que les contours en aient été définis en partenariat avec les acteurs de la recherche ?

C'est là que se pose réellement le problème ; il relève de la gestion scientifique avec certainement, au final, des implications sur les programmes de recherches.

Je ne voudrais pas donner l'impression de cracher dans la soupe. L'équipe de paléoécologie à laquelle j'appartiens, forcément à cheval entre le biologique et les géosciences, n'a jamais eu l'impression de faire le grand écart et nous avons largement émarginé aux programmes de l'Insu. Impliqués depuis plus de 25 ans dans les recherches sur les changements climatiques globaux associant des équipes relevant très majoritairement de l'Insu, nous savons bien que c'est l'effort de recherche de ces équipes qui a permis de déclencher l'alerte sur les conséquences climatiques du développement de la société industrielle. Nous savons bien entendu que les outils lourds développés par l'Insu devront encore travailler intensivement pour aboutir à des modèles prospectifs robustes sur les changements globaux et que c'est une tâche primordiale.

Avec son programme Éclipse, l'Insu a ouvert une belle passerelle entre les diverses disciplines environnementales, mais est-ce que ça donne vraiment le droit de lancer une sorte d'OPA sur l'environnement ? N'est-il pas normal que tous ceux qui ne se sentent pas directement partie prenante des sciences de l'univers se trouvent choqués d'être mis en face du fait accompli ? Ne peuvent-ils pas craindre un comportement hégémonique des actuels cadres de l'Insu, compte tenu de la façon dont l'opération a été mise en route ?

Pourquoi ne pas s'être appuyé sur les structures existantes du CNRS (Piren, PEVS) par nature transdisciplinaires ?

Je ne suis pas d'accord avec la remarque d'Alain Weill lorsqu'il dit que « malgré des initiatives innovantes du Piren et du PEVS du CNRS, cette démarche scientifique n'est pas toujours comprise et mobilise peu de disciplines ». Bien sûr, les échelles de travail de beaucoup des recherches sous l'égide du PEVS sont régionales, mais ce sont bien celles des interfaces entre natures, sociétés...et forçages globaux. Il me semble que ce sont ces types de programmes qui ont ouvert la voie de la transdisciplinarité et s'ils ne sont pas compris de ceux qui se proposent de restructurer les sciences de l'environnement, cela n'est pas de bonne augure.

Par contre mon adhésion est totale à la phrase de conclusion d'Alain Weill, pour peu qu'il s'agisse d'une opération réellement innovante et pas d'un rafistolage à partir d'une structure préexistante et donc, bien entendu, à la déclaration collective du comité de rédaction de NSS.